

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

<u>1.1 Exigences connexes</u>	.1	Section 07 13 00 – Membrane d'étanchéité.
<u>1.2 Références</u>	.1	American Society for Testing and Materials International, (ASTM). .1 ASTM C 578-11b, Standard Specification for Rigid, Cellular Polystyrene Thermal Insulation. .2 ASTM C 518-11, Standard Test Method for Steady-State Thermal Transmission Properties by Means of the Heat Flow Meter Apparatus. .3 ASTM D 1621-10, Standard Test Method for Compressive Properties Of Rigid Cellular Plastics. .4 ASTM D 2842-06, Standard Test Method for Water Absorption of Rigid Cellular Plastics. .5 ASTM C 666/C666M-0308, Standard Test Method for Resistance of Concrete to Rapid Freezing and Thawing.
<u>1.3 Dessins d'atelier</u>	.1	Soumettre les dessins d'atelier requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre.
	.2	Les dessins d'atelier doivent indiquer ou montrer la disposition, le modèle et le détail des joints aux installations fixes, de même que les détails du muret de l'empattement de la nouvelle tour de refroidissement.
<u>1.4 Documents/ Échantillons à soumettre pour approbation/ information</u>	.1	Fiches techniques .1 Soumettre les fiches techniques requises conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre. .2 Soumettre deux (2) exemplaires des fiches signalétiques pertinentes du SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre. Les fiches doivent indiquer le taux d'émission de COV des produits ci-après. .1 Produits de nettoyage et de scellement.
	.2	Échantillons .1 Soumettre les échantillons requis conformément à la section 01 33 00 - Documents et échantillons à soumettre. .2 Soumettre un échantillon pleine grandeur de

chaque type et grandeur de pavés proposés.

- | | |
|--|--|
| .3 | Instructions du fabricant |
| .1 | Soumettre les instructions de mise en oeuvre fournies par le fabricant. |
| 1.5 Assurance de la
<u>qualité</u> | .1 Qualifications |
| .1 | Installateur : entreprise ou personne spécialisée dans la pose de pavés en béton préfabriqués, références à l'appui, approuvée par le fabricant. |
| .2 | Rapports des essais : soumettre les rapports des essais certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance. |
| .3 | Certificats : soumettre les documents signés par le fabricant, certifiant que les produits, matériaux et matériels satisfont aux prescriptions quant aux caractéristiques physiques et aux critères de performance. |
| .4 | Réunion préalable à l'exécution des travaux : tenir une réunion au cours de laquelle on examinera les exigences des travaux, les instructions du fabricant concernant l'installation ainsi que les termes de la garantie offerte par ce dernier. |
| 1.6 Gestion et
<u>élimination des
déchets</u> | .1 Trier et recycler les déchets conformément à la Section 01 74 19 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition. |
| .2 | Plier les feuillards métalliques de cerclage, les aplatir et les placer à l'endroit désigné en vue de leur recyclage. |

PARTIE 2 - PRODUITS

- | | |
|--|---|
| 2.1 Pavés en béton
<u>préfabriqués isolés</u> | .1 Pavés en béton préfabriqués isolés : |
| .1 | Dimensions d'un élément composite : 610 mm x 1220 mm x 100 mm de hauteur. |
| .2 | Composition : |
| .1 | Isolant en polystyrène extrudé selon les normes ASTM C587 et ASTM C518 : |
| .1 | Dimensions : 75 mm d'épaisseur. |
| .2 | Avec système à rainure et languette à toutes les rives des éléments. |
| .2 | Surface en béton modifié au latex : |
| .1 | Dimensions : 25 mm d'épaisseur. |
| .2 | Couleur : assortie à l'existante. |
| .1 | Les écarts d'homogénéité |

par rapport à l'agencement
approuvé étant assujettis à
l'acceptation du
Représentant du Ministère.

- .3 Accessoires :
 - .1 Système de fixation métallique de
marque déposée de type
« interlock » :
 - .1 Barres et agrafes de
compression/retenue.
 - .2 Fixations selon les
instructions du fabricant.

- 2.2 Fixation du
périmètre
 - .1 Détail du contre-solin métallique de fixation du périmètre :
 - .1 Contre-solin recouvrant la toiture d'au moins
150 mm de longueur continue.
 - .2 Installer les éléments selon les instructions et les
spécifications du fabricant.
- 2.3 Produit de
nettoyage
 - .1 Solvant organique incolore, conçu et recommandé par le
fabricant pour enlever les souillures des pavés en béton
préfabriqués isolés.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

- 3.1 Instructions du
fabricant
 - .1 Conformité : se conformer aux exigences, aux
recommandations et aux spécifications écrites du fabricant,
y compris à tout bulletin technique disponible, aux
instructions paraissant dans le catalogue des produits, à
celles paraissant sur l'emballage des produits et aux
indications des fiches techniques.
- 3.2 Vérification de la
surface de la toiture
 - .1 S'assurer que l'assise est conforme aux exigences du
fabricant pour recevoir les pavés en béton préfabriqués
isolés. En cas de non-conformité, en aviser le Représentant
du Ministère et ne pas commencer les travaux avant d'avoir
reçu de nouvelles instructions de ce dernier.
 - .2 Installer une feuille intercalaire de séparation à
recouvrement selon les besoins pour répondre aux
recommandations et aux instructions du fabricant.
- 3.3 Pose des
bordures et
 - .1 Se reporter à 2.2 : fixation du périmètre.

dispositifs de
retenue3.4 Pose des pavés
en béton

- .1 Placer les pavés selon les lignes et le modèle indiqués. Les pavés doivent être séparés les uns des autres par un espace conforme aux recommandations du fabricant.
- .2 Utiliser les pavés de bout, d'angle et de rive appropriés. Couper à la scie les pavés qui doivent être placés autour des obstacles et aux points de rencontre d'autres ouvrages.
- .3 Pose mécanique des pavés
 - .1 Déterminer l'ordre de succession des opérations de pose et le faire approuver par le Représentant du Ministère.
 - .2 Placer les plaques de pavés et les autres matériaux de façon à ne pas dépasser la portance de la surface et à ne pas compromettre cette dernière de toute autre manière.
 - .3 Procéder à l'inspection des pavés posés et enlever ceux qui sont épaufrés, brisés ou endommagés de toute autre façon si l'aspect ou l'intégrité de l'ouvrage fini en souffre.
 - .4 Remplacer les pavés enlevés sans modifier l'agencement ni compromettre la qualité de l'assise.
- .4 S'assurer de ne pas endommager la membrane d'étanchéité de la couverture durant la pose des pavés.
- .5 Le niveau final de la surface pavée ne doit présenter aucun écart supérieur à 10 m, en plus ou en moins, mesuré avec une règle de 3 m.

3.5 Nettoyage

- .1 Effectuer le nettoyage dans les conditions et au moment recommandés par le fabricant du produit de nettoyage.
- .2 Débarrasser la surface pavée de toute matière étrangère non adhérente.
- .3 Appliquer les produits de nettoyage appropriés pour débarrasser les pavés de toute souillure, conformément aux recommandations du fabricant.
- .4 Laisser la surface finie exempte de toute souillure.

3.6 Application de
l'enduit de
scellement

- .1 S'assurer que la surface des pavés à enduire est sèche, propre, correctement préparée et exempte de toute efflorescence ainsi que de toute matière étrangère.

- .2 Appliquer une (1) couche d'enduit de scellement conformément aux recommandations du fabricant.
- .3 Empêcher toute circulation sur les surfaces revêtues d'un enduit de scellement, jusqu'à ce que celui-ci soit sec et bien durci.

3.7 Nettoyage

- .1 Une fois les travaux d'installation terminés, évacuer du chantier les matériaux en surplus, les matériaux de rebut, les outils et les barrières de sécurité.

FIN DE SECTION